



# ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CONSEIL EXECUTIF  
Cent quatorzième session  
Genève, 24-27 mai 2004

EB114/1(annoté)  
29 mars 2004

---

## Ordre du jour provisoire (annoté)

1. **Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour**
2. **Election du président, des vice-présidents et du rapporteur**
3. **Résultats de la Cinquante-Septième Assemblée mondiale de la Santé**
4. **Questions techniques et sanitaires**

### 4.1 Lutte contre le cancer

L'examen de ce point a été reporté de la cent treizième à la cent quatorzième session du Conseil. Le document du Secrétariat fournit des informations sur les stratégies d'intervention fondamentales susceptibles de réduire la mortalité par cancer et d'améliorer la qualité de vie des patients et de leurs familles. Il porte également sur d'autres questions, telles que l'élaboration de programmes nationaux de lutte anticancéreuse, la création de registres du cancer et la maîtrise des dépenses relatives au traitement du cancer.

- Examen de la création possible d'un fonds international pour financer la lutte anticancéreuse dans les pays en développement

Ce point a été demandé par un Etat Membre.

### 4.2 Incapacité, traitement et réadaptation compris

L'examen de ce point a été reporté de la cent treizième à la cent quatorzième session du Conseil. Le document appelle l'attention du Conseil sur l'augmentation rapide des causes d'incapacités dans le monde et sur la nécessité de renforcer les services de réadaptation et de les intégrer à l'ensemble des activités du système de santé.

### 4.3 Recrutement d'agents de santé de pays en développement

L'examen de ce point, demandé par un Etat Membre, a été reporté de la cent treizième à la cent quatorzième session du Conseil. Le document examine le problème du nombre croissant de professionnels de santé qualifiés qui émigrent des pays en développement, ce qui réduit la capacité des systèmes de santé d'origine de fournir des services équitables.

#### 4.4 Ressources humaines pour la santé

Ce point a été demandé par un Etat Membre. Le document examine la question des personnels de santé. Les problèmes d'effectifs sont en effet de plus en plus considérés comme un obstacle important à la fourniture de prestations sanitaires essentielles, en particulier dans des milieux pauvres en ressources. Un consensus est en train de se dégager sur le fait que le renforcement des personnels de santé doit être une priorité et exige des solutions à court et à long terme.

#### 4.5 Grippe aviaire et santé humaine

Plusieurs pays d'Asie connaissent des épidémies sans précédent dans l'histoire de grippe aviaire chez la volaille, provoquées par la souche H5N1 hautement pathogène du virus grippal A. Des cas humains d'infection, à forte mortalité, ont été décelés dans deux de ces pays. Le rapport donne la chronologie de l'épidémie, examine les préoccupations de santé publique et décrit les activités de l'OMS, y compris ses recommandations en vue d'éviter une pandémie de grippe humaine.

#### 4.6 Réunion des Parties intéressées, 2003

L'examen de ce point a été reporté de la cent treizième à la cent quatorzième session du Conseil. Le document récapitule les échanges de vues sur les questions techniques et administratives qui ont eu lieu entre les bailleurs de fonds et les pays bénéficiaires.

#### 4.7 Substances psychoactives engendrant une dépendance : directives supplémentaires

Pour donner suite à la recommandation du Comité d'experts de la Pharmacodépendance, un projet de directives supplémentaires a été préparé par un groupe de travail afin de fournir des recommandations précises pour résoudre certaines difficultés rencontrées dans l'application des directives pour l'examen par l'OMS, aux fins d'un contrôle international, des substances psychoactives engendrant une dépendance. Le projet de directives supplémentaires est soumis au Conseil pour approbation.

#### 4.8 Fabrication d'antirétroviraux dans les pays en développement et défis pour l'avenir

Ce point a été demandé par un Etat Membre. Le document du Secrétariat contiendra un aperçu préliminaire des questions qui se posent dans ce domaine.

#### 4.9 Financement durable de la lutte antituberculeuse

Ce point a été demandé par un Etat Membre. Le document passe en revue les progrès en vue d'un financement durable de la lutte antituberculeuse. Bien que des progrès réguliers aient été enregistrés vers la réalisation des cibles fixées pour 2005 en ce qui concerne le dépistage des cas et le traitement, l'impact épidémiologique de la stratégie DOTS dans la lutte antituberculeuse dépend d'une planification efficace à long terme, soutenue par un engagement financier durable.

#### 4.10 Assurance-maladie universelle

Ce point a été demandé par un Etat Membre. Le document fournit des informations sur les caractéristiques d'un régime performant d'assurance-maladie universelle et sur les indicateurs concrets de résultat permettant de suivre et d'évaluer les progrès.

## **5. Questions relatives au personnel**

- 5.1 Déclaration du représentant des Associations du Personnel de l'OMS sur des questions concernant la politique en matière de personnel et les conditions d'emploi
- 5.2 Confirmation d'amendements au Règlement du Personnel [s'il y a lieu]

## **6. Questions administratives et financières**

- 6.1 Mise en oeuvre du multilinguisme à l'OMS

Le document fait le point sur l'utilisation des langues à l'OMS, qu'il s'agisse de la formation linguistique, des services de traduction et d'interprétation pour les conférences ou de la mise à disposition des documents, publications et sites Web dans les langues officielles ou d'autres.

- 6.2 Comités et Commission du Conseil exécutif

- Fusion de comités : mandat et options concernant la composition

A sa cent treizième session, le Conseil a décidé en principe de fusionner le Comité de l'Administration, du Budget et des Finances, le Comité de Développement du Programme et la Commission de Vérification des Comptes. Un projet de mandat et des options concernant la composition du futur organe ont été préparés à cette fin.

- Nominations aux sièges à pourvoir au sein des comités

- 6.3 Prochaines sessions du Conseil exécutif et de l'Assemblée de la Santé

- 6.4 Organisations non gouvernementales : réexamen de deux demandes d'admission aux relations officielles avec l'OMS

Suite à la demande formulée à la cent treizième session, le Conseil est invité à examiner les informations supplémentaires fournies par l'International Council of Grocery Manufacturers Associations et par la Confédération des Industries agroalimentaires de l'UE, et à décider si ces organisations doivent ou non être admises aux relations officielles avec l'OMS.

## **7. Questions soumises pour information**

- 7.1 Comités d'experts et groupes d'étude

Conformément au Règlement applicable aux tableaux et comités d'experts, un rapport sur les réunions des comités d'experts et groupes d'étude, comprenant un résumé des recommandations contenues dans les rapports des comités d'experts, et des observations sur l'importance de celles-ci pour les politiques de santé publique et leurs répercussions pour les programmes de l'Organisation est soumis au Conseil.

## **8. Clôture de la session**

= = =